

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 août 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1088)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 651

présenté par

Mme Lebec, rapporteure thématique et M. Lescure, rapporteur

AVANT L'ARTICLE 53

Au titre de la sous-section 4, substituer au mot :

« fond »,

le mot :

« fonds ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.